

## Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs

**Les scolarités des enfants d'agriculteurs se sont profondément transformées. Alors qu'un peu plus du tiers seulement des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1980 avaient obtenu le baccalauréat, c'est le cas de près de sept enfants d'agriculteurs sur dix entrés en sixième en 1995. Cette élévation du niveau de diplôme est l'aboutissement d'un processus de rattrapage scolaire qui marque tous les niveaux du système éducatif. Néanmoins, les enfants d'agriculteurs se distinguent encore des autres élèves par des orientations en fin de troisième accordant une grande place à l'enseignement professionnel. Lorsqu'elles sont diplômées de l'enseignement supérieur ou exercent une profession qualifiée, les mères jouent un rôle moteur dans la définition de stratégies scolaires plus ambitieuses.**

**L**es agriculteurs constituent l'un des groupes sociaux qui a connu les transformations les plus marquées au cours des trois dernières décennies. La forte concentration des exploitations et le renouvellement de leur mode de gestion ont généré une exigence de technicité de plus en plus élevée. Parallèlement, les comportements des agriculteurs en matière de niveau de vie et de consommation se sont rapprochés du reste de la population, tout en gardant une forte spécificité en matière de relations familiales, de loisirs ou de rapport au travail<sup>1</sup>. Les scolarités des enfants d'agriculteurs n'échappent pas à ces évolutions et se sont aussi beaucoup transformées.

### 1 - Des conditions de scolarisation à l'école primaire comparables à celles des autres milieux sociaux

À la fin des années soixante-dix, les enfants d'agriculteurs présentaient des scolarités primaires sensiblement différentes de celles des autres élèves. D'une part, ils entraient à l'école maternelle plus tardivement que les autres enfants : la moitié d'entre eux commençait leur scolarité à quatre ans ou plus, situation partagée par moins d'un

enfant de cadres ou de profession intermédiaires sur quatre et moins d'un enfant d'employés et d'ouvriers qualifiés sur trois. D'autre part, leur risque de redoublement à l'école élémentaire était élevé : un tiers d'entre eux, contre moins de 10 % des enfants de cadres ou d'enseignants, parvenait au collège avec une ou deux années de retard<sup>2</sup>.

Ces différences de parcours dans l'enseignement primaire se sont fortement atténuées au cours des dernières décennies. À la fin des années 90, les enfants d'agriculteurs avaient ainsi un taux de scolarisation à trois ans comparable à celui des autres enfants et bénéficiaient même le plus de la scolarisation à deux ans : près de la moitié d'entre eux (44 %) entrait alors en maternelle à deux ans contre seulement 32 % des enfants d'ouvriers et 27 % de ceux de cadres. Cette forte scolarisation précoce des enfants d'agriculteurs pouvait s'expliquer par la conjonction de plusieurs phénomènes : volonté, au cours de cette période, de favoriser la scolarisation précoce dans les zones socialement défavorisées ; augmentation de l'offre de scolarisation à deux ans en milieu rural pour permettre le maintien d'effectifs suffisants dans les classes, forte progression de l'activité professionnelle des femmes

d'agriculteurs. Cette situation d'exception en matière de scolarisation à deux ans n'a toutefois pas duré et les enfants d'agriculteurs fréquentent aujourd'hui l'école maternelle dans des conditions tout à fait comparables à celles que connaissent les autres enfants : à trois ans, 94 % d'entre eux sont scolarisés, un quart d'entre eux l'étant dès deux ans. La forte diminution de la scolarisation précoce, observée également dans les autres groupes sociaux, peut être en partie reliée à l'augmentation des naissances depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, qui a pesé sur le nombre de places offertes à l'entrée en maternelle.

Les enfants d'agriculteurs constituent également le groupe social dont les redoublements à l'école élémentaire ont le plus diminué au cours des trente dernières années : un peu plus de 10 % d'entre eux redoublent aujourd'hui, au cours de la scolarité élémentaire, alors qu'un tiers des écoliers partageant la même origine sociale connaissait une

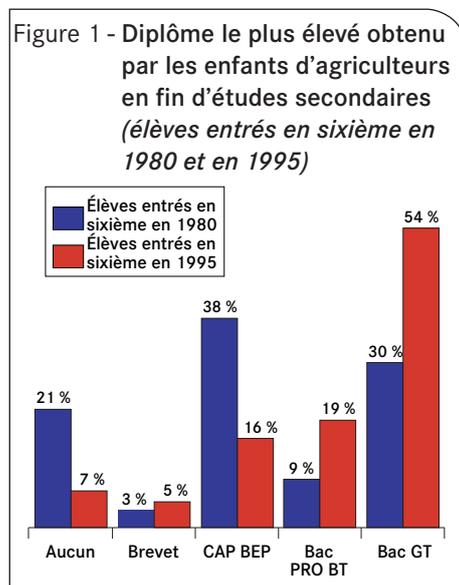
1. Laisney C., *Les agriculteurs dans la société française*, Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture, *Analyse*, n° 14, avril 2010.

2. Toutes les données présentées dans cette *Analyse* sont issues des panels d'élèves observés par le ministère de l'Éducation nationale (DEPP).

situation comparable au début des années quatre-vingt. Comme pour les autres élèves, ce sont les redoublements des classes postérieures au cours préparatoire et au cours élémentaire 1 (CE1) qui ont le plus baissé. Cette évolution est largement liée à la mise en place des cycles à l'école élémentaire à la rentrée scolaire 1991 et à la volonté politique de réduire à un seul le nombre de redoublements, à ce niveau d'enseignement, qui lui était sous-jacente. L'accroissement des niveaux de diplôme des parents, particulièrement marqué dans les familles d'agriculteurs, a également contribué à réduire le risque d'échec scolaire des enfants.

## 2 - Des scolarités secondaires encore marquées par un accès moins fréquent au baccalauréat général et technologique

L'alignement des comportements scolaires sur ceux des autres groupes sociaux s'observe aussi dans l'enseignement secondaire. Entre le début des années 1980 et le début des années 2000, la part des enfants d'agriculteurs terminant leurs études secondaires avec un diplôme de fin de second cycle est passée de 76 % à 89 %. La proportion de bacheliers s'est également fortement accrue : alors que seuls quatre enfants d'agriculteurs sur dix entrés en sixième en 1980 étaient devenus bacheliers, ils sont sept sur dix à avoir obtenu ce diplôme parmi ceux entrés en sixième en 1995. Pour le seul baccalauréat général et technologique, la part d'enfants d'agriculteurs obtenant ce diplôme est passée de 30 % à 54 % sur la même



Source : Panels d'élèves du second degré recrutés en 1980 et 1995, DEPP - ministère de l'Éducation nationale

période (voir figure 1). Ces évolutions favorables ne sont évidemment pas indépendantes des transformations qu'a connues l'enseignement secondaire au cours des deux dernières décennies. Avec la création du baccalauréat professionnel et la volonté politique de conduire 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat, la part de bacheliers a augmenté dans tous les milieux sociaux. Mais les enfants d'agriculteurs appartiennent au groupe social qui a le plus bénéficié de ces évolutions – et cela tant pour l'accès au baccalauréat toutes séries confondues que pour l'obtention du seul baccalauréat général ou technologique.

Malgré cette dynamique positive, la position relative des enfants d'agriculteurs par rapport aux élèves issus des autres groupes sociaux apparaît moins favorable au terme de la scolarité secondaire qu'à l'issue de la scolarité primaire. Les enfants d'agriculteurs occupent en fin de scolarité primaire une position médiane dans la hiérarchie scolaire des groupes sociaux, tant face au risque de redoublement qu'en matière d'acquis cognitifs. Proches des écoliers dont les parents exercent une profession intermédiaire, ils obtiennent des résultats inférieurs à ceux des enfants de cadres et d'enseignants mais meilleurs que ceux des élèves appartenant aux autres groupes sociaux. Cette situation médiane se retrouve au terme de la scolarité secondaire, mais pas tout à fait dans les mêmes conditions.

Les disparités d'obtention d'un diplôme de fin de second cycle d'études secondaires (baccalauréat de toutes séries, BEPA, CAPA...) sont assez conformes à celles qui apparaissaient en fin d'école élémentaire : les enfants d'agriculteurs font jeu égal avec les élèves dont les parents exerçaient une profession intermédiaire, réussissent un peu moins bien que les enfants d'enseignants et de cadres, mais sensiblement mieux que ceux d'employés, d'ouvriers ou d'inactifs. En revanche, les écarts se creusent avec les enfants de cadres ou d'enseignants et, dans une moindre mesure, avec ceux des professions intermédiaires s'agissant de l'obtention du baccalauréat, et a fortiori du seul baccalauréat général et technologique. Neuf enfants de cadres ou d'enseignants sur dix deviennent ainsi bacheliers (baccalauréat professionnel y compris), alors que moins des trois quarts des enfants d'agriculteurs partagent une telle situation. Plus de 80 % des enfants de cadres

et d'enseignants et les deux tiers des enfants de professions intermédiaires quittent l'enseignement secondaire en étant bachelier général ou technologique contre seulement la moitié des enfants d'agriculteurs. Ces derniers obtiennent toutefois le baccalauréat général et technologique dans une proportion qui les place encore assez nettement au-dessus des enfants d'employés, d'ouvriers et d'inactifs.

Ces différences, en termes de diplômes détenus en fin de scolarité secondaire, ne sont pas la seule résultante des disparités de capital culturel ou économique qui distinguent par ailleurs les enfants d'agriculteurs des autres milieux sociaux. En effet, à caractéristiques sociales<sup>3</sup> et niveau à l'entrée en sixième comparables, les enfants d'agriculteurs se distinguent toujours des enfants de cadres, de chefs d'entreprise et d'enseignants par la nature du diplôme acquis : c'est moins souvent un baccalauréat et, en particulier, plus rarement un baccalauréat général ou technologique.

## 3 - Le maintien d'une demande de formation orientée vers l'enseignement professionnel

Cette différence de situation est en grande partie acquise à l'issue de la classe de troisième. Les enfants d'agriculteurs sont alors déjà placés dans des situations scolaires sensiblement différentes de celles que connaissent les enfants de cadres, d'enseignants ou de professions intermédiaires : à peine plus de la moitié d'entre eux ont été orientés en seconde générale et technologique, contre près de neuf enfants d'enseignants ou de cadres sur dix, et plus des deux tiers des collégiens dont les parents exercent une profession intermédiaire.

Cette disparité d'orientation à l'issue du collège ne semble pas résulter d'une moindre performance scolaire. En effet, dans les trois matières principales (français, mathématiques et première langue vivante), les enfants d'agriculteurs présentent, au contrôle continu du brevet, une réussite sensiblement supérieure à la moyenne : les deux tiers d'entre eux bénéficient d'une note qui les place parmi les 50 % de collégiens

3. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, niveau de diplôme des deux parents, origine, activité professionnelle ou non de la mère, taille de la famille...

qui obtiennent les notes les plus élevées. Ils font jeu égal avec les enfants des chefs d'entreprise et, à l'exception des enfants d'enseignants et de cadres, obtiennent un résultat meilleur que tous les autres élèves.

Les différences d'orientation en amont de la troisième ne semblent également que peu contribuer à la moindre présence des enfants d'agriculteurs en seconde générale et technologique. Très peu d'élèves dont le père est agriculteur s'orientent en effet vers l'enseignement professionnel avant la fin de la troisième ou mettent fin à leur scolarité en fin de troisième (4 %). En revanche, à résultats comparables, les enfants d'agriculteurs constituent l'une des catégories d'élèves qui demandent le moins fréquemment une orientation vers le second cycle général et technologique à l'issue de la troisième. Cette tendance, présente déjà parmi les meilleurs élèves, est particulièrement marquée pour les élèves moyens ou en difficulté. Ainsi, quand ils ont obtenu une moyenne comprise entre 10 et 13 sur 20 dans les trois matières principales du contrôle continu du brevet des collèges (français, maths, première langue vivante), moins des deux tiers des enfants d'agriculteurs aspirent à une orientation en seconde générale et technologique, contre 96 % des enfants de cadres, mais aussi 86 % des collégiens dont les parents exercent une profession intermédiaire et les trois quarts des enfants d'employés. Les disparités de vœux d'orientation sont aussi très prononcées parmi les collégiens qui obtiennent une moyenne au contrôle

continu inférieure à 10 : quand leurs parents sont agriculteurs, moins du quart d'entre eux souhaiterait être orienté vers le second cycle général et technologique des lycées, orientation demandée en revanche par les deux tiers des enfants de cadres et plus de quatre enfants de professions intermédiaires sur dix qui présentent des résultats comparables (voir figure 2).

#### 4 - Un fils d'agriculteur sur deux souhaite travailler dans le domaine agricole

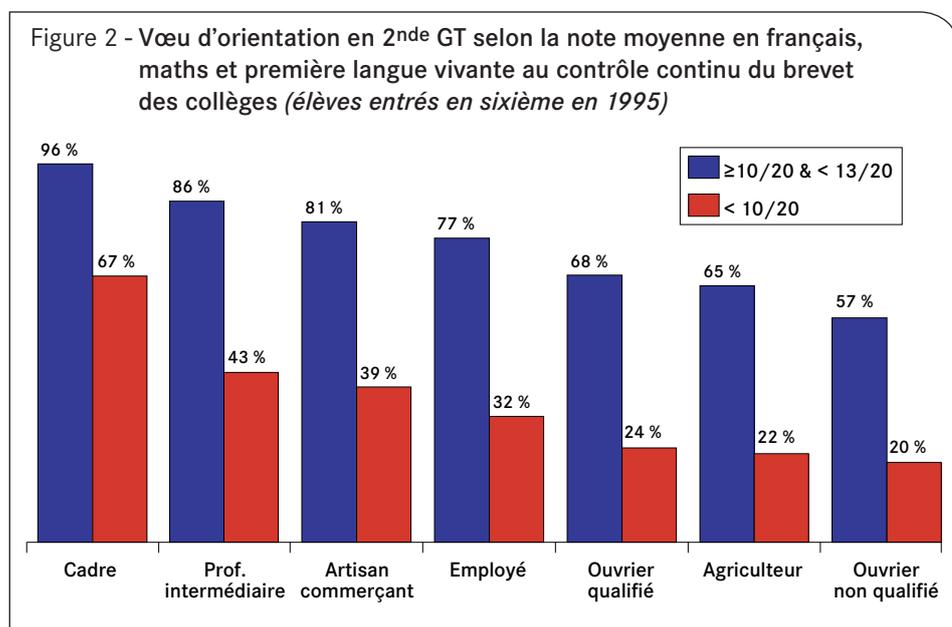
Tout se passe donc comme si les familles d'agriculteurs restaient à l'écart de ce que Pallaouec appelle « *un modèle de prolongation maximale des cursus scolaires* »<sup>4</sup> qui prédomine largement parmi les cadres et les professions intermédiaires. De fait, les familles d'agriculteurs estiment plus fréquemment que ces deux groupes sociaux que les diplômés de l'enseignement professionnel sont les plus utiles pour trouver du travail (33 % contre 7 % pour les cadres et 19 % pour les professions intermédiaires), exprimant en cela des opinions proches de celles des ouvriers et des employés. Pour une partie d'entre elles, l'orientation vers le second cycle professionnel résulte donc plus d'un choix volontaire qu'elle n'est la conséquence d'un niveau scolaire insuffisant.

Au-delà de ces différences d'attentes des familles en matière de formation, l'orientation plus marquée des enfants d'agriculteurs vers la voie professionnelle peut aussi résulter de stratégies professionnelles personnelles des

enfants qui, souhaitant devenir à leur tour agriculteur, estimeraient ne pas avoir nécessairement besoin de passer par la voie générale et technologique. Elle peut être aussi le reflet des contraintes liées à l'habitat en milieu rural : choisir l'enseignement professionnel permettrait de bénéficier d'une offre scolaire de proximité et de faire l'économie d'un éloignement trop important du domicile familial. Un tel choix s'imposerait d'autant plus que les jeunes faiblement qualifiés, notamment les garçons, rencontreraient moins de difficulté d'insertion professionnelle en milieu rural qu'en milieu urbain<sup>5</sup>.

Les analyses des parcours des enfants d'agriculteurs suggèrent que ces deux aspects pourraient se cumuler. La prise en compte de l'habitat en milieu rural tend à réduire les différences de choix d'orientation des enfants d'agriculteurs par rapport aux autres milieux sociaux, sans que l'appartenance au milieu rural explique à elle seule l'attraction plus forte des enfants d'agriculteurs pour le second cycle professionnel. Par ailleurs, les projets professionnels de ces derniers apparaissent marqués par un fort attachement à l'agriculture, principalement chez les garçons : près de la moitié d'entre eux envisage de travailler dans ce domaine d'activité, ce qui les différencie fortement des autres jeunes, aux projets professionnels nettement plus dispersés. Ce choix traduit une forte volonté de reproduction sociale. En effet, les fils d'agriculteurs sont beaucoup plus fréquemment attirés par le métier de leur père que les autres garçons : 43 % expriment une telle opinion contre seulement de 10 % à 25 % des garçons originaires des autres milieux sociaux. La manière dont cette volonté de reproduction sociale sous-tend l'orientation des fils d'agriculteurs vers l'enseignement professionnel apparaît clairement dans les spécialités des BEP et des CAP préparés par les fils d'agriculteurs : près des deux tiers d'entre eux sont engagés dans la préparation d'un BEP ou un CAP appartenant au groupe de spécialités « *agriculture, pêche, forêt, espaces verts* ».

On ne retrouve pas chez les filles l'attraction pour l'agriculture observée



Source : Panel d'élèves du second degré recruté en 1995, DEPP - ministère de l'Éducation nationale

4. Pallaouec T., « Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants », *Économie et Statistique*, n° 371, 2004.

5. Arrighi J.-J., « Les jeunes dans l'espace rural : une entrée précoce sur le marché du travail ou une migration probable », *Formation, Emploi*, n° 87, 2004.

chez les garçons. Ainsi, lorsque leur mère est agricultrice, seulement 9 % d'entre elles déclarent souhaiter exercer le même métier<sup>6</sup>. Cette différence de projet professionnel avec les garçons peut être reliée au fait que les filles, notamment dans les fratries comportant des garçons, sont rarement éligibles à la reprise de l'exploitation<sup>7</sup>. Leurs aspirations professionnelles sont très proches de celles exprimées par les filles originaires des autres milieux sociaux. Les secteurs de la santé et de l'action sociale, culturelle et sportive, suivis par le commerce et la gestion recueillent le plus fréquemment leurs suffrages. Mais cette différence d'avenir professionnel ne semble pas avoir d'influence prépondérante sur leur choix d'orientation : à notes comparables au brevet, celles-ci souhaitent préparer un CAP ou un BEP autant que les garçons, ce qui peut renvoyer en partie à la préférence pour les études courtes plus généralement exprimée par les familles d'agriculteurs.

## 5 - L'enseignement agricole reste une filière fortement investie par les fils d'agriculteurs

L'enseignement agricole occupe encore une place non négligeable dans la concrétisation de ces stratégies scolaires. Certes, la part des enfants d'agriculteurs scolarisés dans cette filière diminue régulièrement ces dernières années. En 2009, ils ne représentent plus que 13 % des effectifs contre 42 % au début des années quatre-vingt<sup>8</sup>.

6. Observer la volonté de reproduction sociale des filles d'agriculteurs à partir de la profession de leur père ne change pas ce résultat : seulement 8 % d'entre elles se déclarent attirées par la profession de leur père.

7. Bessière C., Giraud C., Renathy N., « Introduction générale : famille, travail, école et agriculture », *Revue d'études en agriculture et en environnement*, n° 3, volume 88, 2008.

8. Derambure F., « La population scolaire en 2009 », *StatEA*, n° 10-05, février 2010.

9. Derambure F., « 1995-2005 : dix ans d'enseignement technologique ou professionnel agricole et d'insertion professionnelle des jeunes », *Éducation et formation*, n° 75, octobre 2007.

10. Voir par exemple, Gouyon M., « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *INSEE première*, n° 984, décembre 2004.

11. Auparavant, l'accès au baccalauréat professionnel en deux ans se faisant essentiellement à l'issue d'un BEP de deux ans.

12. Les résultats de cette *Analyse* sont plus amplement développés dans l'article suivant : Caille J.-P., Cretin L., « Les transformations des scolarités des enfants d'agriculteurs », *Notes et études socio-économiques*, n° 37, janvier-juin 2013.

Mais l'enseignement agricole reste une filière largement surinvestie par les enfants d'agriculteurs puisqu'en 2009, ils y étaient encore quatre fois plus représentés que parmi l'ensemble des entrants en sixième.

L'observation de la fréquentation de l'enseignement agricole, non pas sur une seule année scolaire mais sur l'ensemble de la scolarité secondaire confirme cette tendance. Ainsi, parmi les élèves entrés en sixième en 1995, 28 % des enfants d'agriculteurs ont passé au moins une année scolaire dans l'enseignement agricole contre seulement 6 % de l'ensemble des élèves de la cohorte. Quelle que soit l'origine sociale, l'accès à l'enseignement agricole se fait six fois sur dix dans le cadre de la préparation d'un CAP ou d'un BEP, mais les enfants d'agriculteurs se distinguent des autres élèves par des entrées par le second cycle général et technologique un peu plus fréquentes (27 % contre 19 %), ce qui est bien conforme à leurs résultats scolaires en fin de troisième.

Par ailleurs, l'orientation vers l'enseignement agricole est beaucoup plus sexuée chez les enfants d'agriculteurs que parmi les autres élèves. En effet, 78 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 puis orientés vers l'enseignement agricole sont des garçons. La tendance est inverse pour l'ensemble des effectifs de l'enseignement agricole – les filles étant légèrement majoritaires (52 %) à la rentrée scolaire 2009<sup>9</sup>. Sur l'ensemble de leur cursus secondaire, ce sont 42 % des fils d'agriculteurs du panel 1995 et seulement 13 % des filles de même origine sociale qui ont fréquenté un établissement agricole.

## 6 - Les mères les plus diplômées aspirent vers le haut les stratégies scolaires

Les agriculteurs constituent un groupe social hétérogène : selon la région, l'orientation productive, la taille de l'exploitation ou encore l'étendue du patrimoine familial, le capital culturel et économique dont disposent les familles peut varier fortement. La manière dont les familles d'agriculteurs envisagent la formation initiale n'est pas indépendante de cette hétérogénéité. En particulier, on observe un lien très fort entre le degré d'aspiration scolaire des familles et le niveau de diplôme des parents. Plus celui-ci est élevé, plus les

familles envisagent pour leur enfant une orientation vers le second cycle général des lycées et croient à l'utilité professionnelle des études supérieures. Mais ce haut niveau de formation est d'abord le fait des mères. En effet, les familles d'agriculteurs les plus ambitieuses en matière de formation présentent souvent un degré d'hétérogénéité important en matière de diplômes parentaux : les mères sont diplômées de l'enseignement supérieur alors que les pères ne détiennent que le CAP, le BEP ou au mieux le baccalauréat professionnel.

Tout se passe donc comme si les mères jouaient un rôle moteur dans la définition des stratégies scolaires des enfants. Cette tendance est sans doute renforcée par le fait que, dans ces familles, la presque totalité des mères sont actives, une part relativement importante d'entre elles étant cadre ou profession intermédiaire. Elle peut être aussi reliée à l'implication plus grande des mères dans la scolarité des enfants, observée de manière récurrente par de nombreuses études<sup>10</sup>.

La mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans depuis 2009 pourrait modifier à l'avenir la manière dont les enfants d'agriculteurs envisagent la formation initiale<sup>11</sup>. En effet, cette réforme va se traduire par un accès plus fréquent au diplôme du baccalauréat et élargir d'autant les opportunités d'accès à l'enseignement supérieur<sup>12</sup>.

**Jean-Paul Caille, Laurette Cretin**

Chargés d'études

Direction de l'évaluation,

de la prospective et

de la performance (DEPP)

Ministère de l'Éducation nationale

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Secrétariat Général**

Service de la statistique et de la prospective

Centre d'études et de prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 70007

93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél. : 01 49 55 85 05

Sites Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

**Rédacteur en chef : Bruno Héroult**

Mel : [bruno.heroult@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.heroult@agriculture.gouv.fr)

Tél. : 01 49 55 85 75

Composition : SSP Beauvais

Dépôt légal : À parution © 2013